

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON	COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de membres En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10	L'AN DEUX MIL SEIZE Le JEUDI 09 JUIN à 20 H 30
Date de convocation : 02/06/2016 Date d'affichage : 14/06/2016	Le Conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : M. Michel LOMMIS, Maire Étaient présents : M. LOMMIS, Mme SADO, MM. JOUIN et JAKOBY, Mmes COURTAIS et LASKRI, Mme MICHEL, M. THIRANT Absents excusés : M. LEBAR, Mme DUCOUDRÉ (pouvoir à Mme LASKRI) Retard excusé : M. BELEY (pouvoir à M. LOMMIS).
	Secrétaire de séance : Mme MICHEL

La séance est ouverte à 20 h 30.

M. le Maire présente la nouvelle secrétaire de mairie.

Le compte rendu du 31 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Délibération n° 16/22).

Suite au départ du secrétaire de mairie au grade de rédacteur, et au recrutement d'une secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif, le tableau des effectifs doit être modifié comme suit :

Vu le tableau des effectifs adopté le 11 avril 2012 par le Conseil municipal,
Considérant le départ le 18 juin du secrétaire de Mairie classé au grade de rédacteur,
Considérant le recrutement le 1^{er} juin d'une secrétaire de Mairie classé au grade d'adjoint administratif,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SUPPRIME le poste de rédacteur au 19 juin 2016,

ADOpte les modifications suivantes dans les tableaux des effectifs de la commune :

Rédacteur territorial : Ancien effectif : 1

Nouvel effectif au 19/06/2016 : 0

ADOpte le tableau des effectifs modifié.

INSTAURATION DE L'INDEMNITÉ D'EXERCICE DE MISSION DES PRÉFECTURES (IEMP) POUR LE GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF (Délibération n° 16/23).

Considérant le recrutement d'une secrétaire de Mairie classé au grade d'adjoint administratif,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'instaurer dans la collectivité, pour le grade d'adjoint administratif, l'indemnité d'exercice de missions des préfectures pour une enveloppe globale annuelle de 3 459,00 € soit 3 fois le montant annuel de référence (1 153,00 €) pour ce grade.

DÉLÉGATION ACCORDÉE AU MAIRE EN MATIÈRE DE RÉGIES COMPTABLES (Délibération n° 16/24).

Vu la délibération 16/3 du 16 janvier 2016 relative aux délégations accordées au Maire ;
Considérant la nécessité de préciser les délégations accordées en matière de régies comptable
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE d'accorder au Maire, et pour la durée de son mandat, la délégation lui permettant de créer, de modifier et de supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

AVIS SUR L'ADHÉSION DE CŒUR D'YVELINES À YVELINES NUMÉRIQUES (Délibération n° 16/25).

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1425-1, L5214-27, L5721-1 et suivants ;
Vu les statuts de la communauté de communes ;
Vu les statuts du syndicat mixte ouvert « Yvelines Numériques » ;
Considérant la constitution d'un syndicat mixte ouvert départemental d'aménagement numérique, pour la mise en œuvre du SDTAN des Yvelines, ouvert à l'adhésion des intercommunalités situées sur le territoire des Yvelines ;
Vu la délibération de la communauté de communes Cœur d'Yvelines n° 16-025 en date du 13 avril 2016 ;
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ÉMET un avis favorable à l'adhésion de la communauté de communes Cœur d'Yvelines au syndicat mixte « Yvelines Numériques ».

AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR SIGNER UNE CONVENTION RELATIVE À L'ACCUEIL DES MAREILLOIS AU CENTRE DE LOISIRS DE MONTFORT- L'AMAURY (Délibération n° 16/26).

M. le Maire présente la convention qui permettra aux Mareillois d'être accueillis au centre de loisirs de Montfort-l'Amaury, durant le mois de juillet.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
AUTORISE M. le Maire à signer avec l'IFAC (Institut de Formation d'Animation et de Conseil) la convention pour l'accueil des Mareillois au centre de loisirs de Montfort-L'Amaury,
DIT que les crédits sont disponibles au budget, chapitre 011.

DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE

Présentation au Conseil municipal par M. le Maire des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées :

- Arrêté n° 16/8 : Implantation des panneaux d'arrêt du dispositif « RÉZO POUCE », angle de la route de La Garenne et de la place du Château (vers Jouars-Pontchartrain) et Square de La Grande Rue (vers Montfort L'Amaury).
- Arrêté n° 16/11 : Fermeture de l'école maternelle de Mareil-le-Guyon le mercredi 1^{er} juin 2016, en raison des routes inondées.

URBANISME

Contentieux :

- **GFA des Bergeries et André Gousson contre le PLU de la commune**
 - En appel, les conclusions favorables à la commune sont confirmées par la notification du jugement en date du 31 mars 2016.

➤ **Affaires MAIA**

- Recours en indemnités, bâtiments à usage d'habitation : Affaire portée devant le Conseil d'État ; dépôt d'un mémoire par la commune en mai 2016.
- Refus de 7 permis pour des bureaux :
 - Premiers refus :
Le Conseil d'État ayant admis la requête, la commune a déposé début juin 2016, des mémoires en défense en réponse aux pourvois de M. Maia.
 - Second refus :
En avril 2016, M. Maia a mis en demeure la commune d'instruire les 4 dossiers de construire pour lesquels la commune a demandé, en février 2016, un sursis à exécution, non encore jugé.
En mai 2016, M. Maia a demandé 4 attestations de permis tacites pour ces dossiers.
- Demande d'annulation du permis d'aménager délivré à LM Promotion (terrains route de Chevreuse). Requêtes déposées par l'indivision Maia auprès du Tribunal Administratif de Versailles fin avril 2016 dont une en référé.
Suite à un accord intervenu entre l'indivision Maia et LM Promotion début mai, cette société a déposé un permis de lotir modificatif.
L'indivision Maia s'est désistée de l'instance en référé.

Autorisations d'urbanisme : Présentation des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme en cours d'instruction ou instruits depuis la dernière séance du Conseil. (Voir annexe 1 partie intégrante du compte-rendu du 09 juin 2016).

Espaces Boisés Classés (EBC) : dans son courrier du 14 avril 2016, la Direction Départementale des Territoires (DDT), service de l'Environnement Unité Forêt Chasse et Milieux Naturels, rappelle qu'il est interdit de déboiser ou de défricher dans toutes les parcelles en Espace Boisé Classé (EBC).

SAFER : par courrier en date du 05 avril 2016, il nous a été demandé d'afficher en mairie le 06 avril pour une durée de 15 jours, un avis d'acquisition par préemption n° AR78160015 01 - La Mare Barbaut.

TRAVAUX

Mur mitoyen de la Maison du Village : début des travaux envisagé : fin juin/juillet 2016.

Transport scolaire : rendez-vous pris avec Transdev pour marquage au sol du nouvel emplacement dit « La Place » (Grande Rue).

Pavés RD 191 : réfection urgente en juillet/août 2016 pour partie, travaux sous la responsabilité du Conseil départemental.

Programme de voirie triennal : sera voté au Conseil départemental le 17 juin 2016 ; ce programme court jusqu'au 30 juin 2019.

Remise en état de la ligne téléphonique de la mairie : affaire soldée.

21h25 : arrivée de M. Beley.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Intercommunal à Vocation Spéciale (SIVOS) : Conseil d'administration le lundi 27 juin 2016 à 19h00 ; approbation du Compte de Gestion 2015, vote du Compte administratif 2015.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure et de ses affluents (SIAMS) : Suite aux inondations du 31 mai, M. le Maire souhaite un contrôle de la Guyonne car des troncs de bois pourraient gêner son bon écoulement ; par ailleurs, des tronçons de berge sont détériorés.

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction d'Eau (SIRYAE) : Exposé de M. Jakoby, budget voté.

Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) Exposé de M. Thirant : Comité du 05 avril 2016, budget voté. Prochain comité : 16 juin 2016

Syndicat Intercommunal de transport des Élèves de la Région de Rambouillet (SITERR) : Exposé de M. Beley et M. le Maire ; compromis trouvé et à finaliser par diffusion d'une fiche horaires.

Desserte du matin : par Transdev (ligne 49).

Desserte du soir : par Hourtoule (ligne M).

Mme Sadoc est intervenue ce jour afin d'obtenir confirmation des dispositions envisagées notamment pour le mercredi.

À cet effet, il y a lieu de communiquer auprès des parents avec copie au SITERR et HOURTOULE.

SILY : Mme Sadoc fait l'exposé sur la réunion devant se tenir lundi 13 juin (Lycée de la Queue-les-Yvelines).

INFORMATIONS DIVERSES

Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) : le prélèvement sera de 15 000 € en 2016 (budgétisé 9 000 €).

Inondations du 31 mai : M. le Maire remercie chaleureusement les élus et tous les bénévoles qui ont fait montre de solidarité auprès, entre autres, des personnes âgées.

M. le Maire remercie le secrétaire de mairie, pour sa disponibilité et ses communications auprès des autorités.

M. le Maire confirme que la commune est reconnue état de catastrophe naturelle par décret du 08 juin.

M. le Maire fait état de la proposition du SIEED concernant l'enlèvement des encombrants des sinistrés ayant fait une déclaration en mairie. Le SIEED est remercié.

Produit des amendes : M. Le Maire fait état d'une note du Conseil départemental relative à la répartition du produit des amendes de police pour les communes de moins de 10 000 habitants. Dossier à établir avant le 30 juin 2016.

Circulation des poids-lourds sur la RD 191 : M. le Maire confirme la co-signature avec les communes des Mesnuls et des Essarts-le-Roi avec pour projet d'interdire la circulation des poids-lourds. Le courrier a été adressé au Préfet courant mai 2016. Affaire à suivre.

Subventions : attribution par le PNR d'une subvention de 11 250 € à SARL PIERCHEL pour l'achat d'un centre d'usinage vertical.

Attribution par le Conseil départemental d'une subvention de 2 000 € à l'exploitation Rémy GOUSSON pour l'acquisition d'un système de guidage GPS.

Centre d'Incendie et de Secours : celui de Méré est maintenant alerté en premier appel.

Inauguration de la mairie : remerciements de Mme le Sénateur Sophie Primas.

Recensement de la population : M. le Maire demande aux élus de réfléchir au recrutement d'un agent recenseur. Le recensement sera réalisé du 19 janvier au 18 février 2017.

Bulletin municipal (Le Petit Mareillois n° 2) : sera diffusé fin juin/début juillet 2016.

TOUR DE TABLE

Numérique & fibre optique : M. Beley confirme avoir rencontré le Directeur des Systèmes d'information et le responsable numérique du Conseil départemental.

Notre commune profite de la montée en haut débit courant 2017 ; quant à la fibre optique, bien plus tard.

Opération village propre : Mme Courtais annonce 100 kg de déchets récupérés.

Fête des Voisins : Mme Courtais confirme la présence d'une soixantaine de personnes dont 6 nouveaux foyers.

CCAS : Mme Sadoc confirme la tenue d'un conseil d'administration le lundi 13 juin 2016 à 18 h 00 (bon de secours).

L'ordre du jour étant épuisé, et les Conseillers municipaux n'ayant rien à ajouter, la séance est levée à 22 h 15.

ANNEXE 1

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2016

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN COURS OU TRAITÉES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL

Nom	Adresse Travaux	Type demande	Nature travaux	Date dépôt	Décision	Date décision
Les Terres Blanches	Route du cimetière	DP	Installation pompe	17/6/15 complété le 7/9/15	Incomplet	-
Serge DE GAVRE	2 ruelle des Prés	DP	Remplacement fenêtres	7/3/16	Accord	4/4/16
Samuel LOZAY	3 rue des Sources	DP	Garage	17/3/16	Accord	13/4/16
SCEA de la Mare Barbaut	Route de la Garenne	PC	Bâtiments à usage équin	23/3/16 complété le 30/4/16	-	-
Delphine HUET	Impasse des Regains	PC	Maison individuelle	14/4/16 complété le 21/4/16	-	-
Jérôme GUILLEMIN	4 route de Montfort	PC Mod.	Modification implantation	23/5/16	-	-
LM PROMOTION	Route de Montfort	PA Mod.	Modification parcelles	30/5/16	-	-
Ghislaine DECROIX	1 route de Chevreuse	DP	Division	5/4/16	Accord	3/5/16
Rémy GOUSSON	2 place du Château	DP	Remplacement porte par portail	10/5/16	A traiter	
François CRUSCO	8 route de Montfort	DP	Division	10/5/16	Accord	2/6/16
Ghislaine DECROIX	1 route de Chevreuse	CUB	Constructibilité d'un lot	5/4/16	Accord	2/6/16
Nom	Adresse Travaux	Type demande	Nature Travaux	Date achèvement travaux	Conformité	Date décision
Bertrand LAUNAY	5 ruelle des Prés	PC Mod.	Rectification implantation	24/3/16	Accordée	-
Olivier WINTERNHEIMER	11 rue de Lettrée	DP	Extension	15/3/16	Accordée	-
Jean-Jacques COSTE	18 rue de l'Hirondelle	DPs	Agrandissement	2/6/16	-	-

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER AUXQUELLES LA COMMUNE N'A PAS DONNÉ SUITE

Vente DESCHAMPS / MORETTO DORISON, 18 rue de l'Hirondelle, le 4/4/16

Vente COSTE / HANCOCK, 18 rue de l'Hirondelle, le 4/4/16

Vente A. GOUSSON / L. GOUSSON, terrain Guyonne/cimetière